No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 1

Mercredi 30.01.13 | 46e année | No 3

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Le non-filtré, ambassadeur de notre belle région

Le génie neuchâtelois s'illustre parfaitement dans le non-filtré, nectar qui raconte le chasselas de la plus belle des manières.

Preuve de son succès, les Valaisans eux-mêmes nous le jalousent.

Et la Suisse entière se demande comment les Neuchâtelois ont bien pu s'y prendre pour mettre le brouillard en bouteille !

Le monde de la vigne et du vin possède de multiples talents. Ses différents acteurs, vignerons, encaveurs, confréries bachiques et Association de la Fête des Vendanges, mettent chaque année en valeur le terroir de notre beau Pays neuchâtelois.

En 2012, les Caves de la Ville de Neuchâtel ont célébré leur 70e anniversaire sur le magnifique site Du Peyrou. L'année, chargée d'émotion, aura été marquée par de nombreuses distinctions: Gerle d'Or, médaille d'or au Grand prix du Vin suisse et Médaille d'or au Mondial du chasselas.

En 2013, l'ambition est de continuer à valoriser notre patrimoine viti-vinicole et de promouvoir une image positive de Neuchâtel, bien au-delà des frontières communales, en tant qu'ambassadeur de notre Cité millénaire.

Pour réaliser ces buts, nous bénéficions du soutien de l'Association des Amis des Caves de la Ville et profitons de cet édito pour leur exprimer notre sincère reconnaissance.

Avec le souhait d'être toujours plus proches de la population, les Caves de la Ville sont également dorénavant ouvertes tous les samedis matin entre 10 et 13 heures.

Bienvenue et santé !

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme et de l'environnement

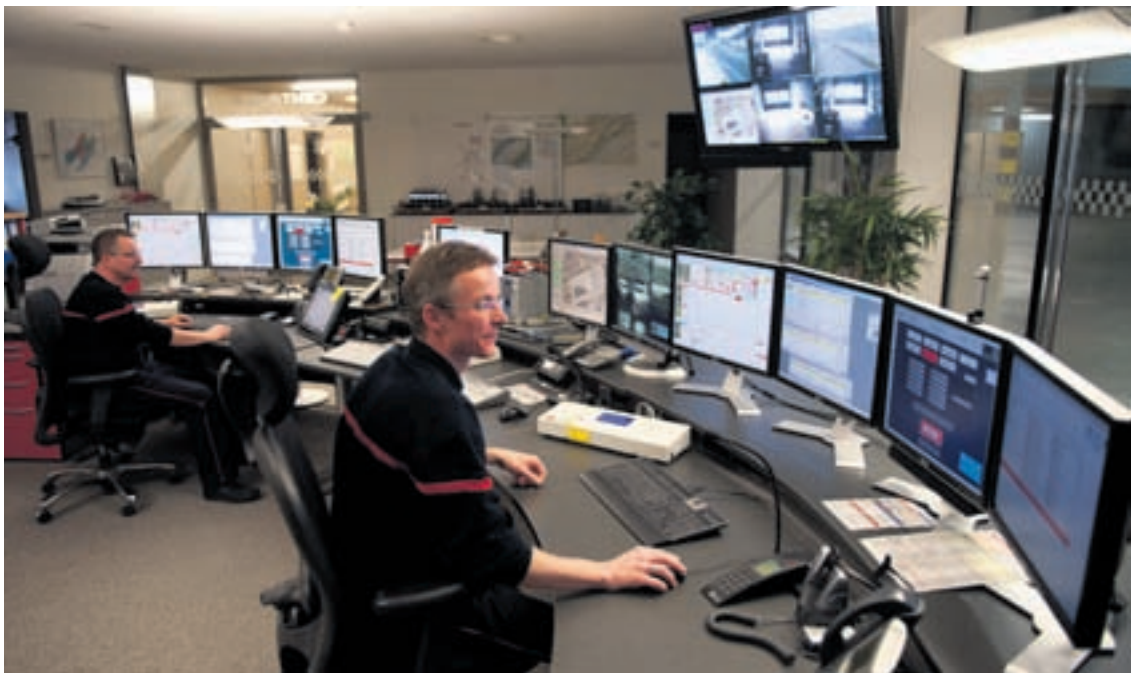

Les pompiers-ambulanciers professionnels du SIS sont parfaitement formés pour gérer les appels urgents parvenant au 144.

Conserver le 144 à Neuchâtel

Le Conseil d'Etat a présenté hier en conférence de presse son projet de loi concernant le dispositif d'appels sanitaires. Il propose de confier à la Fondation Urgences Santé du canton de Vaud la réception des appels urgents que sont le 144, la médecine de garde et la hotline pédiatrique. Les Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle s'opposent fermement à cette externalisation du 144.

Les Villes souhaitent conserver dans le canton une centrale d'alarme et d'engagement pour les pompiers et ambulanciers. « Contrairement à la Police neuchâteloise qui répond actuellement au 144 et au 118, elles disposent avec des pompiers-ambulanciers professionnels parfaitement formés des compétences pour gérer les appels urgents », indiquent les Villes dans un communiqué.

Situation actuelle

Aujourd'hui, un appel au 144 arrive à la Police neuchâteloise, qui après une brève analyse, le répercute soit aux centrales d'engagement des SIS, soit aux médecins de garde, soit à la hotline pédiatrique d'Hôpital neuchâtelois. « Les agents de la Police neuchâteloise ne disposent pas de la formation médicale requise pour assurer le tri des appels sanitaires urgents », explique le communiqué. Et de poursuivre: « Confier à une entreprise vaudoise la gestion des appels sanitaires urgents revient à priver les SIS d'une partie importante de leurs activités tout en les obligeant à conserver des centrales d'engagement pour le feu. Pour les communes, cela se traduit par un surcoût estimé à 3,5 millions de francs par rapport à la situation actuelle.»

Proposition des Villes

La solution préconisée par les Villes consiste à confier au SIS de Neuchâtel la centrale d'alarme et d'engagement (144-118) pour l'ensemble du canton. « Simple et la moins coûteuse, cette solution permettrait d'améliorer la qualité et la rapidité des interventions en supprimant la répercussion en cascade des appels », précisent les Villes. Cette solution éviterait de devoir créer des centrales sanitaires et feu distinctes.

Les Caves du Palais font peau neuve et cherchent un locataire pour l'espace culturel prévu au sous-sol.

Avec « Supra 100 », le Muséum d'histoire naturelle illustre la supraconductivité au travers de l'art.

Le Carpe Dièse Trio et l'accordéoniste Stéphane Chappuis vous offrent les « Bons baisers de Ludwig ».

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 2

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Fiduciaire du 1er Mars S.A.

Agréée en matière de révision (ASR)

Beaux-Arts 26 • 2001 Neuchâtel
Tél. 032 724 18 22/23
E-mail: Fid1ermars@bluewin.ch

Tous mandats fiduciaires • Déclarations d'impôts • Gérances

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 3

Dans ce numéro

Solaire

Christian Trachsel, le délégué communal à l'énergie, vous dit tout sur le fonds de 500'000 de francs créé par la Ville pour encourager les propriétaires privés à poser des panneaux solaires sur leur toit.

Page 7

Auberge de jeunesse

Il n'y aura pas d'auberge de jeunesse à la rue de l'Ecluse. Le projet a en effet rencontré des difficultés importantes, qui ont motivé son abandon. Le Conseil communal réfléchit à de nouvelles solutions.

Page 8

Nécessaire entretien

Le Conseil communal prévoit d'investir 4 millions de francs pour l'entretien des routes et du réseau de distribution d'eau en 2013 et demande un million pour divers aménagements sur la route de Pierre-à-Bot. Le Conseil général se prononcera lundi.

Page 9

Parole aux jeunes

Le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) a élu en décembre dernier son nouveau bureau. Rencontre avec Marina Palma, 20 ans, présidente, Jillian Blandenier, 17 ans, vice-présidente et Christine Perrin, 18 ans, trésorière.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 6 février 2013.

Appel d'offre lancé pour l'aménagement d'un espace culturel aux Caves du Palais

Voilà à quoi ressembleront les Caves du Palais au terme des travaux de réhabilitation. • **Photo : Maison d'art'chitecture Serge Grard**

A l'aube d'une nouvelle vie

La réhabilitation des Caves du Palais prend un tour concret. La Ville de Neuchâtel a délivré la semaine dernière le permis de construire pour les travaux de restauration prévus, qui débuteront ce printemps. Conformément à la condition posée par le Conseil général à la vente de cette bâtisse du XVIIIe siècle à la régie immobilière Naef, les anciennes caves voûtées seront affectées à un usage culturel ou d'utilité publique. Un appel d'offre est lancé.

Devant la presse, le directeur de l'urbanisme Olivier Arni s'est félicité de voir revivre ce bâtiment historique, qui fait partie du patrimoine neuchâtelois. Edifié en 1721 comme grenier, il fut reconverti un siècle plus tard en caserne, avant de servir d'ateliers et d'entrepôts, puis, dès 1924, de bureaux et de cave à vin. Cela fait maintenant bientôt trente ans qu'il est désaffecté.

Après l'avoir vendu une première fois en 1863, la Ville est redevenue propriétaire du bâtiment au début des années 2000, en échange de terrains constructibles situés près de l'Observatoire et dans l'idée, abandonnée depuis, d'y créer un Musée du vin suisse. Les Caves du Palais sont alors devenues un lieu culturel alternatif, a rappelé le délégué culturel de la Ville Patrice Neuenschwander. Elles étaient gratuitement mises à disposition pour des créations théâtrales, des expositions, des concerts, des festivals ou des soirées.

Choix proclamé cet été

Et au moment d'avaliser la vente pour 2 millions de francs de cette bâtisse en piètre état à la régie Naef à l'été 2010, le Conseil général a tenu à ce que ses caves voûtées en pierres naturelles restent un lieu à vocation culturelle ou d'utilité publique accessible au public. Pour concrétiser cette exigence, un appel d'offres vient d'être publié dans la presse romande.

Les artistes ou associations intéressés à louer tout ou partie du sous-sol, ont jusqu'à fin mars pour déposer leur projet. Les différentes candidatures seront examinées par un jury paritaire, composé de deux chefs de service de la Ville et de deux cadres de Naef, qui rendra son verdict au début de l'été. Les caves seront assainies et aménagées en fonction du projet retenu et ce, en parie à charge de ses initiateurs.

Touche contemporaine

Pour le reste, le bâtiment abritera des bureaux, dont ceux de son nouveaux propriétaire, la régie Naef. Les travaux de rénovation, devisés à quelque 8 millions de francs par la gérance, débuteront ce printemps pour s'achever à l'hiver 2014.

Le concours d'architecture, lancé fin 2010, a été remporté par l'architecte Serge Grard, à qui l'on doit également le nouveau complexe en construction des Armourins. Son projet introduit une touche contemporaine, tout en préservant le caractère originel des Caves du Palais, souligne Etienne Nagy, directeur général de Naef Holding.

Annexe démolie

De larges ouvertures en ramures seront réalisées sur trois des quatre façades. Elles ont en effet subi de nombreuses réaffectations au fil des siècles et ont perdu de leur cohérence originelle. Seule la façade donnant sur la rue des Fausses-Brayes sera conservée en l'état, selon la volonté de l'Office du patrimoine et de l'archéologie.

L'annexe située au nord du bâtiment sera par ailleurs démolie. C'est en effet un rajout datant de 1867. A sa place, un espace public sera créé. L'espace ainsi gagné permettra de résorber l'étranglement du passage piéton et rendra plus invitant l'accès au centre-ville par la rue des Chavannes. (ab)

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 4

Le Muséum d'histoire naturelle explore les propriétés de la supraconductivité au travers d'une exposition

La physique à la portée de tous

Le Muséum d'histoire naturelle (MHN) abrite depuis peu SUPRA100, une exposition dédiée à la supraconductivité. Elle est le fruit d'une collaboration étonnante entre l'univers des sciences et celui des arts. Plusieurs activités, dont une journée des familles dimanche 3 février, sont proposées au public en lien avec l'exposition. A découvrir jusqu'au 20 mai.

Conçue par le Pôle de recherche national sur les matériaux aux propriétés électroniques exceptionnelles, MaNEP, et l'Université de Genève en collaboration avec l'artiste Etienne Krähenbühl, cette exposition explore les différentes facettes de la supraconductivité. Ce phénomène physique connaît déjà des applications dans la vie quotidienne tels que l'imagerie par résonance magnétique (IRM), qui permet de voir l'intérieur du corps humain, ou encore le train à sustentation magnétique japonais JR-Maglev, qui atteint la vitesse record de 581 km/h. A terme, la supraconductivité pourrait jouer un rôle clé dans la gestion de l'énergie.

Art et sciences

Durant la visite de l'exposition, le public se baladera entre différentes créations du sculpteur Etienne Krähenbühl. Ce dernier illustre les différentes propriétés de la supraconductivité au travers de son art. Dans une deuxième partie, le visiteur découvrira les applications et le potentiel de ce phénomène physique. Plusieurs démonstrations viennent étayer les explications données. Dans un autre espace, le temps suspendu, le travail de l'artiste est plus largement mis en scène. On y trouve notamment «Big bang»: une énorme sphère constituée de tiges de fer, d'acier cordé et de nickel-titane. Au départ, ces tiges sont attachées au moyen d'une petite corde. Lorsque le visiteur la détache, les tiges s'entrechoquent dans une mélodie grinçante. La sphère change de forme au rythme des allers-retours des barres métalliques comme un banc de poissons qui tenterait d'échapper à un prédateur. Le son qui émane de la sphère s'adoucit au bout de quelques minutes: il ressemble à un chant religieux qui résonnerait dans une église. La suite des œuvres d'Etienne Krähenbühl sont exposées jusqu'au 16 février à la Galerie C à Neuchâtel.

Le sculpteur Etienne Krähenbühl présente au Muséum d'histoire naturelle une série de créations surprenantes dans le cadre de l'exposition SUPRA100. • **Photo: © MHN – Alain Germond**

La lévitation en trottinette

Le Muséum d'histoire naturelle accueillera dimanche 3 février des chercheurs du PhysiScope de l'Université de Genève. Ils animeront cette journée dédiée aux familles avec plusieurs démonstrations. Ils testeront la lévitation en trottinette ou encore de faire léviter des pastilles. Les enfants auront l'occasion de participer aux activités proposées par l'Atelier des Musées. Pendant toute la durée de l'exposition, les plus petits pourront se familiariser tous les mercredis après-midis à l'univers des sciences dans le cadre de ces ateliers. L'artiste Etienne Krähenbühl rencontrera les visiteurs à l'occasion de visites guidées. Le professeur Øystein Fischer, directeur du pôle de recherche MaNEP donnera une conférence mercredi 6 février à 20 heures au MHN. Il présentera le rôle de la supraconductivité dans les énergies de demain. Entrée libre. (ak)

«SUPRA100»: à découvrir jusqu'au 20 mai au Muséum d'histoire naturelle. Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 18 heures. Programme complet des activités sur www.museum-neuchatel.ch.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil).
Jusqu'au 28 février, exposition temporaire «Je vous aime encore plus sur votre portrait» Rousseau ou le culte de l'image. Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.
Lundi 4 février à 18h30, Les Lundis des Mots. Découverte du texte de Jacques Probst «Ce qu'a dit Jens Munk à son équipage, dans la nuit de la Pentecôte de 1620», par Bernt Frenkel.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Jusqu'au 17 février, exposition «1500-1900. La collection des arts plastiques».
Dimanche 3 février, à 14h, 15h et 16h, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.
Mardi 5 février, à 12h15, mardi du Ruckers. Concert par Alfonso Fedi.
A 12h15, Mardi du musée, «La mise en scène des sentiments et des passions à travers quelques œuvres majeures de la collection». Visite commentée et ciblée de l'exposition «1500-1900. La collection des arts plastiques» par Lucie Girardin-Cestone, assistante-conservatrice.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Depuis le 1er janvier, la Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.
Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.
Jusqu'au 17 février, exposition «Les Fantômes des collections».
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposition «Supra 100 Le temps suspendu». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Dimanche 3 février de 14h à 18h, Fascinante Supra. Visites, animations et ateliers tout public.
Mercredi 6 février à 20h, auditorium, conférence du Prof. Øystein Fischer «Le rôle de la supraconductivité dans les énergies de demain».
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 10 février, exposition «Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz», caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 février, exposition «La petite sirène» d'Albertine Mermet et Jeanne-Marie Bortolini. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous. Vernissage vendredi 1er février à 18h en présence des artistes.
Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition «Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard», ouvert tous les jours de 9h à 17h.
Galerie C (espl. Léopold-Robert 1), jusqu'au 16 février, exposition «Le temps suspendu», de Etienne Krähenbühl, en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle.
Dimanche 3 février à 11h, 15h et 17h, rencontres avec l'artiste.
CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 21 février, exposition Superamas/Phase 3/Technique et sentiment. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 5

L'actualité culturelle

Jaulin en scène

Yannick Jaulin se produira, jeudi 31 janvier, dans le cadre d'une soirée organisée par l'association Paroles. Le conteur va chercher au cœur même des tranches de vie ou dans les mythes et les contes les plus traditionnels les expressions de l'universalité. Il jouit aussi de la figure imposée qu'est le conte pour improviser, digresser au gré des situations et des humeurs. Et puis, il en profite également pour y glisser de nouvelles histoires, des parties de ses créations, passant ainsi de la narration à l'interprétation, de l'adresse publique du conteur au monologue du comédien avec la plus grande aisance. Ce spectacle est une quintessence de l'univers de Jaulin, dans lequel se mélangent de drôles d'animaux et de drôles de gens, des poètes au bord des chemins et des fées sidérales, des «Henri! Tu m'fais rire» et des «foirfouilles» de villages pleines de vieux qui dansent, de Robert(s) perdus dans leur temps…

Centre Culturel Neuchâtelois, Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, jeudi 31 janvier à 20h. Prix: Fr. 20.–, AVS, AI: Fr. 15.–, étudiants et demandeurs d'emploi: Fr. 10.–.

Concert de gala des «Armourins»

Comme chaque année, les «Armourins» quitteront la rue pour un concert de gala au Temple du Bas, samedi 2 février. Sous la direction d'Isabelle Egger, qui passera la baguette à Anna Nigg lors de la soirée, un Showband en pleine forme présentera un programme éclectique qui ira de Fauré à Goldmann, en passant par Queen et Offenbach. Des morceaux du cru – Salvi et Frochaux – seront également interprétés sous la direction de Lucien Matthey, qui quittera également le Showband pour poursuivre des études de musique. Année de renouvellement, dira-t-on... c'est presque toujours le cas aux Armourins, dans lesquels on entre vers 8 ans et que l'on quitte une douzaine d'années plus tard, voire plus tôt. Année de la stabilité aussi, puisque l'effectif de ce concert sera un des plus grands de la dernière décennie: une cinquantaine de musiciens et autant élèves.

Temple du Bas, samedi 2 février à 17h.

Les Chambristes

Pour débuter cette année 2013, Les Chambristes interprètent un monument de la musique classique: «La Truite» de Franz Schubert et «Quelques Esperluettes» de Jean-Philippe Bauermeister. Un mois avant l'ouverture de la pêche, l'ensemble Les Chambristes propose à l'auditeur un chef-d'œuvre absolu de la Musique de Chambre avec le quintette pour piano et cordes «la Truite» de Franz Schubert. En prélude, «Quelques Esperluettes» pour flûte, violon, alto et basson de notre compositeur en résidence Jean-Philippe Bauermeister enrichiront ce programme à ne manquer sous aucun prétexte. Les Chambristes de ce concert: Birgit Frenk-Spilliaert, piano; Erzsébet Barnàcz, violon; Frédéric Carrière, alto; Etienne Frenk, violoncelle, Kristóf Zámbó, contrebasse; Doruntina Guralumi, basson et Pierre André Bovey, flûte.

Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, dimanche 3 février à 11h15. Prix: Adultes Fr. 25.–, AVS/AI Fr. 20.–, étudiants HEM Fr. 10.–. Pas de réservation, billets à l'entrée. Ouverture des portes 45 minutes avant le concert.

Le Carpe Dièse Trio revisite le répertoire symphonique de l'époque romantique

«Bons baisers de Ludwig»

Pour son cycle d'hiver, le Carpe Dièse Trio invite à redécouvrir le répertoire symphonique de l'époque romantique – Beethoven, Weber et Rossini – dans des arrangements inédits pour violon, violoncelle, alto et... accordéon! Le concert comprendra comme à l'accoutumée une création contemporaine, «Songes» du compositeur bernois Jean-Luc Darbellay. Laissez-vous surprendre dimanche à la Maison du Concert.

Le Carpe Dièse Trio et son invité, l'accordéoniste Stéphane Chappuis. • **Photo: sp**

Le quatuor atypique que formera le Carpe Dièse Trio et son invité, l'accordéoniste de talent Stéphane Chappuis, revisitera trois œuvres symphoniques majeures: l'ouverture du *Barbier de Séville* de Rossini, le *Spectre de la Rose* de Weber et la *Symphonie N° 8* de Beethoven. Les arrangements sont signés par John Glenesk Mortimer, qui a ajouté sa touche personnelle à ces bijoux musicaux.

Fidèle à sa vocation d'encourager la création contemporaine et de faire se rejoindre les différents langages musicaux, le Carpe Dièse Trio a par ailleurs commandé une œuvre inédite pour cordes et accordéon à un compositeur reconnu dans le paysage national musical: Jean-Luc Darbellay. L'auteur décrit sa création, qui sera jouée en primeur, comme un «chassé-croisé de contrastes étonnants», à la «dramaturgie saccadée, violente et très douce à la fois».

Plusieurs dates

«Imaginez-vous assis avec Jean-Luc Darbellay à la terrasse du café Sacher à Vienne en 1822. Beethoven est en pleine bataille verbale avec Rossini et vous apercevez au loin Carl Maria von Weber jalousant les deux compositeurs…» C'est ce que propose le Carpe Dièse Trio avec ce cycle d'hiver, qui tournera dans toute la Suisse romande. (ab)

«Bons baisers de Ludwig»: dimanche 3 février à 17 heures à la Maison du Concert. Réservations au 032 724 21 22 ou à l'adresse admin@carpediesetrio.ch. Toutes les dates sur www.carpediesetrio.ch

Chronique culturelle

Cyanure

L'amour est un poison! C'est ainsi que la Vaudoise Séverine Cornamusaz résume «Cyanure», son second long-métrage projeté en avant-première aux Journées du cinéma de Soleure. Cette tragicomédie riche en rebondissements raconte l'histoire d'un adolescent qui vit seul avec sa mère et idéalise son père en prison depuis sa naissance. Achille, 13 ans, finit par retrouver son géniteur libéré pour bonne conduite. Il tente alors de réconcilier ses parents avant de découvrir que son père n'est finalement qu'un petit gangster flambeur et looser de première. Après que son pater de retour en cellule suite à un nouveau mauvais coup ayant mal tourné l'a fait chanté, Achille décide de l'empoisonner au cyanure… Mais tout est bien qui finit bien! L'adolescent grandit, se libère de l'emprise paternelle et devient adulte en découvrant l'amour dans les bras de son amie d'enfance. Bien enlevé, plaisant et rythmé, ce long-métrage romand traite avec sensibilité d'une thématique souvent abordée à Soleure: le douloureux passage de l'adolescence à l'âge adulte. Et prouve si nécessaire que le cinéma suisse est loin d'être ennuyeux. A voir dans les salles dès le 27 février.

Patrice Neuenschwander

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 6

Travaux publics – maçonnerie

2000 Neuchâtel / 2016 Cortaillod
Tél. 032 843 88 88
www.duckertsa.ch

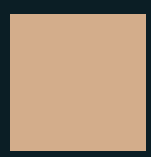

FARINE
DÉCORATION Sàrl

Intérieurs et revêtements de sols

Tél. 032 724 04 04 www.farinedeco.ch

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 7

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

La Ville soutient le photovoltaïque

Préserver l'environnement et les ressources naturelles pour les générations futures, voilà un enjeu majeur auquel notre société est aujourd'hui confrontée. En réponse à ce défi énergétique, la Ville souhaite soutenir le développement de la production d'énergie photovoltaïque sur son territoire. Pour ce faire, un fonds doté de 500'000 francs a été créé. Il est destiné à encourager les propriétaires privés à s'engager dans cette voie.

Dans le domaine de l'électricité, la situation actuelle est particulièrement tendue en Suisse. L'évolution d'une consommation toujours en hausse cumulée à la décision de sortir du nucléaire imposent des mesures et des décisions fortes afin d'assurer une fourniture d'électricité suffisante à l'avenir. Et les autorités de notre Ville sont convaincues du potentiel et des avantages que présentent le solaire photovoltaïque. La preuve ? Aujourd'hui, on trouve une dizaine d'installations de ce type en exploitation ou en cours de réalisation sur des propriétés communales, pour une surface totale de 1'000 m² de cellules solaires.

L'évolution observée dans ce domaine technologique est très réjouissante. Les rendements des cellules progressent alors que leurs prix de fourniture diminuent très sensiblement. L'accès à cette subvention ne demande aucune démarche administrative supplémentaire par rapport à la demande d'autorisation actuellement en vigueur. Destinée aux personnes morales et physiques, aux PPE ainsi qu'aux coopératives d'habitations, cette aide financière est très significative. Le mode de calcul du montant alloué est lui aussi déterminé simplement. Il correspond à 1'500 francs par kW_c installé. Pour en profiter, il suffit de projeter une installation d'une puissance minimale de 1 kW_c. De s'engager à ne pas vendre sa production en dehors du réseau de distribution local. Et relevons encore que la subvention est plafonnée à un montant de 30'000 francs par objet.

Exemple d'intégration réussie de cellules solaires photovoltaïques sur un bâtiment de grande valeur architecturale.

Ce programme d'aide communale se trouve être aujourd'hui une très belle opportunité pour les propriétaires privés puisque la subvention proposée représente au moins 20% de l'investissement ! Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter le soussigné au 032 717 76 60, ou par messagerie christian.trachsel@ne.ch

Christian Trachsel
Délégué communal à l'énergie

Neuchâtel Cité de l'énergie
www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, Queen Kong Club, vendredi 1er février, 22h, Emily Wells, musicienne, compositrice, chanteuse et performeuse américaine, accompagnée de Metzger & Bauer. Prix Fr. 10.–.

Bar King, jeudi 31 janvier, 21h, Kif (CH) live @ King ! Funk, jazz. Entrée libre. Vendredi 1er février, 21h, Jimmy K & The Blue Foxes (CH). Samedi 2 février, 21h30, Cocinando (CH/Latin jazz) Mojitos Night ! Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Fermeture exceptionnelle samedi 2 février, dès 17h (sortie de l'eau à16h30) en raison d'un match de water-polo.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Samedi 2 février, 11h, Xamax M14 – Team Valais, amical
Stade de la Maladière
Samedi 2 février, 11h, Xamax M15 – Team Valais, amical
A 14h Xamax M17 – FC Serrières Inter A, amical
A 18h, Xamax 1912 – CS Chênois, amical

Volleyball
Maladière, halle B, salle 4
Samedi 2 février, 16h, NUC III – Colombier Volley, F2
Mercredi 6 février, 20h30, NUC – GS Marin, M2

Halle de sport de la Riveraine
Dimanche 3 février, 17h30, Sagres NUC – Volley Köniz, LNA

Handball
Halle de sport de la Riveraine
Samedi 2 février, 10h30 HBC Neuchâtel – HC Vevey, M17-G

Basketball
Halle de sport de la Riveraine
Samedi 2 février, à 17h30, Union Neuchâtel Basket – Vacallo Basket, ½ finale de coupe suisse
Mercredi 6 février, à 19h30, Union Neuchâtel Basket – BBC Monthey, LNA

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Samedi 2 février, 17h nouvelle halle, HC Serrières-Peseux – HC Star Chaux-de-Fonds, 2e ligue
Samedi 2 février, 20h15 EHC Ins – HC Gurmels, 4e ligue
Dimanche 3 février, 17h, HC Val-de-Ruz – HC Tramelan II, 3e ligue
Mardi 5 février, 20h, HC Université Neuchâtel – HC Franches-Montagnes, 1re ligue
Mercredi 6 février, 20h, HC Serrières-Peseux II – HC Le Locle II, 4e ligue

Patinoires du Littoral
(du 30 janvier au 3 février)

Piste principale
me : 11h-11h45/14h15-16h45 public, 14h15-16h15, hockey libre.
je : 11h-11h45/13h45-15h45, public, 13h45-15h45, hockey libre.
ve : 11h-11h45/13h45-15h45/20h-22h, public.
sa : 13h45-16h30 public.
di : 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 (piste entière), hockey libre.

Halle couverte
me : 9h-11h45/13h45-16h15 public.
je : 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve : 9h-11h45 public.

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 8

Le projet de construction d'une auberge de jeunesse à l'Ecluse n'est plus d'actualité

Deux projets immobiliers à revoir

En avril 2008, le Conseil général donnait son aval à une double opération immobilière. Elle devait permettre de construire d'une part, une auberge de jeunesse à la rue de l'Ecluse et d'autre part, un immeuble à la rue Jehanne-de-Hochberg destiné à abriter des personnes âgées ainsi que la crèche de la Ville. Ces deux projets ne sont plus d'actualité. Le Conseil communal réfléchit à de nouvelles solutions.

«Ces deux projets liés ont rencontré une série de difficultés importantes, indépendantes de la volonté des Autorités et des promoteurs. Au cours des négociations, les analyses ont été affinées, les plans adaptés, des alternatives partielles identifiées et une nouvelle mouture du projet préparée. Malgré ces efforts, la faisabilité du projet n'a finalement pas résisté à l'analyse. Ainsi, la Fondation «Au Suchiez», qui a porté le projet de l'auberge de jeunesse, a informé la Ville de la renonciation à son projet à l'Ecluse. Parallèlement, le projet à la rue Jehanne-de-Hochberg, tel que prévu initialement, ne se réalisera pas non plus, d'entente avec le promoteur», détaille le Conseil communal dans un communiqué diffusé mardi.

Un projet irréalisable

Présidée par le conseiller communal Thomas Facchinetti, la Fondation «Au Suchiez» a constaté lors de se séance du 20 décembre 2012 que le projet d'auberge de jeunesse ne pourrait pas se réaliser selon les modalités arrêtées en 2008 par le Conseil général. «Il était prévu que la Ville de Neuchâtel vende à un prix avantageux un terrain sis rue Jehanne-de-Hochberg au propriétaire d'un terrain de l'Ecluse qui prévoyait d'y construire des logements de haut standing pour personnes âgées et une crèche. En contrepartie, ce dernier mettait son terrain de l'Ecluse à disposition de la Fondation "Au Suchiez" pour la construction de l'auberge de jeunesse», explique la fondation.

Pas un besoin avéré

Un parking devait occuper le sous-sol du bâtiment de l'Ecluse, qui devait accueillir l'auberge de jeunesse. Imaginé pour contribuer au financement du projet, ce parking ne répond pas à un besoin avéré. «Une récente étude menée sur le stationnement dans les parkings publics du centre-ville a démontré que ceux-ci n'étaient pas utilisés à leur pleine capacité surtout dans ce secteur», précise la fondation. Dans ce contexte, cette dernière émet des doutes quant à la rentabilité de ce parking souterrain.

Par ailleurs, la détermination des opposants au projet imposait au Conseil communal de modifier son plan d'aménagement et ensuite de le faire avalisé auprès du Conseil général. «Une telle approbation par le législatif de la Ville paraît aujourd'hui fort compromise aux yeux de la Fondation compte tenu du temps écoulé depuis 2008, de la nouvelle donne concernant les besoins en places de parc en ouvrage et des risques financiers majeurs entourant le projet», note la fondation. De plus, le nouveau plan d'aménagement nécessiterait une mise à l'enquête qui pourrait susciter de nouvelles oppositions.

Poursuivre la recherche

Dans ce contexte, l'exécutif entend poursuivre ses recherches pour trouver un endroit où construire une auberge de jeunesse. Indépendamment de cet objectif, il va également entamer des réflexions de manière à valoriser son terrain situé à la rue Jehanne-de-Hochberg. D'une part, la politique immobilière développée par le Conseil général recommande notamment la création de logements adaptés aux personnes âgées. D'autre part, le développement des places d'accueil pour les enfants se poursuit à un rythme soutenu. «Ainsi, la Ville souhaite satisfaire les différents besoins dans des délais raisonnables», conclut le Conseil communal.

Le projet de construction d'un immeuble à la rue Jehanne-d

D'importants travaux de rénovation vont être entrepris au réservoir d'eau de Chaumont. Ici, la chambre des vannes.

Le programme 2013 d'entretien sous la lou

Deux giratoi

Le Conseil communal prévoit d'investir quelque quatre millions de francs cette année pour entretenir les routes et le réseau de distribution d'eau de la ville. Il demande également un million de francs pour l'aménagement de deux giratoires sur la route de Pierre-à-Bot, en prévision de l'ouverture prochaine de la manufacture horlogère Panerai et du développement futur du quartier Denis-de-Rougemont. Le Conseil général se prononcera lundi.

Avec près de 280 emplois, l'implantation de la manufacture Panerai nécessite de revoir le fonctionnement du carrefour «Puits-Godet – Pierre-à-Bot» ainsi que l'intersection de la zone industrielle avec Pierre-à-Bot, qui atteignent progressivement leur limite de capacité, souligne le Conseil commu-

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 9

nne-de-Hochberg destiné à abriter des personnes âgées ainsi que la crèche de la Ville ne sera pas réalisé, tel que prévu.

la loupe du Conseil général

oires à Pierre-à-Bot

nal dans son rapport. Il s'agit également d'anticiper, au niveau des infrastructures, le développement futur du quartier Denis-de-Rougemont. Le plan de quartier fait état d'un potentiel de 350 habitants.

Vers une meilleure desserte

Les aménagements prévus visent non seulement à sécuriser les carrefours, mais également à permettre le développement de la desserte en transports publics du quartier. Il est ainsi envisagé de prolonger le parcours actuel de la ligne 9b jusqu'au carrefour des Trois-Chênes, tout en prévoyant un nouvel arrêt à la descente. Cela ne pourra toutefois se faire avant l'été 2014. Dans tous les cas, le quartier des Acacias restera desservi par Denis-de-Rougemont via la ligne 9 actuelle, souligne le Conseil communal.

Outre la réalisation des deux giratoires, dont l'un implique le déplacement d'un arrêt de bus, le crédit demandé comprend également la construction d'un trottoir au nord de la route de Pierre-à-Bot ainsi que la mise en place d'îlots centraux pour sécuriser les différentes traversées piétonnes. Une piste cyclable sera par ailleurs aménagée dans le sens de la montée, à partir du débouché de la route de Chaumont. Conformément au permis de construire, Panerai contribuera à hauteur de 100'000 francs à la construction du giratoire supérieur.

Routes et canalisations

Le Conseil communal sollicite par ailleurs 1,56 million de francs pour l'entretien du domaine public en 2013, ainsi que 2,46 millions pour le renouvellement du réseau de distribution d'eau. Il s'agit essentiellement de remplacer des conduites d'eau et de refaire les chaussées à différents endroits de la ville, ainsi qu'à Chaumont. Ces différentes interventions ont été planifiées en coordination avec celles que doit entreprendre Viteos dans le domaine du gaz et de l'électricité.

Mais les enveloppes demandées serviront également à financer d'autres travaux, comme l'assainissement de murs ou de pans rocheux jugés dangereux. D'importantes rénovations vont par ailleurs être entreprises ce printemps au réservoir d'eau de Chaumont. Ce chantier figurait déjà dans le précédent programme d'entretien, mais la procédure d'enquête a pris du retard, en raison notamment d'une opposition. Les armoires électriques de Champ-Bougin et de la station de pompage de Chaumont seront en outre modernisées.

Nécessaire entretien

Ce programme d'entretien s'inscrit dans la droite ligne des précédents. «Les sommes engagées ces dernières années nous ont permis de maintenir notre infrastructure à un niveau de qualité convenable. Il s'agit de poursuivre sur la même base », souligne le Conseil communal. Pour mémoire, la Ville de Neuchâtel avait fait analyser en 2011 par une société spécialisée l'état de son domaine public et de son réseau d'eau. Les résultats s'étaient révélés plus que satisfaisants. (ab)

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 10

Tribune du Conseil

Les groupes politiques s'expriment

Le groupe PopVertsSol propose de porter un regard politique approfondi sur le projet Swiss Watch Arena. • **Photo: sp**

PopVertsSol
Sur Swiss Watch Arena

Julien Binggeli: A présent que le soufflé du coup publicitaire et médiatique entourant le projet «Swiss Watch Arena» est momentanément retombé et qu'une certaine sérénité semble être revenue autour de cette affaire, il n'est pas inopportun de porter un regard politique sur ce projet. Intitulé «au cœur de la mesure du temps», SWA se caractérise avant tout par sa démesure. Ancrage au premier plan de la ville sur les Jeunes-Rives, vocation, selon le site internet «SWA concept», à devenir la vitrine de l'industrie horlogère helvétique et à symboliser l'identité de toute une région, le projet brille à la fois par ses dimensions mégalomaniaques et par son absence totale de financement de la part des entreprises privées, contrairement à ce qu'affirment ses promoteurs. A l'heure où les menaces pesant sur la biosphère sont telles qu'elles impliquent un changement de cap radical du point de vue à la fois social et écologique, le projet Swiss Watch Arena souhaite faire de Neuchâtel un Dubaï miniature, à rebours du bon sens. Cet épisode semble révélateur du pouvoir de séduction exercé par une entreprise de communication lorsque celle-ci est bien orchestrée et de l'intérêt suscité chez les citoyen-ne-s lorsqu'il s'agit de dynamiser une région qui est souvent présentée comme en panne d'initiatives. Au Conseil communal de pousser maintenant le projet «Ring» pour contredire cet à priori.

Groupe Socialiste

Jonathan Gretillat: Le 3 mars prochain, la population de la Ville de Neuchâtel est appelée aux urnes pour décider d'un réaménagement prometteur et audacieux d'un espace situé en plein cœur de son centre-ville: la place Numa-Droz.

Trait d'union entre la vieille ville et les rives du lac, ce qui était une magnifique place publique, lieu de rencontres, de passages et de rassemblements populaires avec un dégagement à couper le souffle sur les Alpes et le lac au début des années 1900, est devenu au fil du XXe siècle un carrefour repoussant, asphyxié par le trafic et enseveli par une forêt métallique de panneaux de circulation.

Mais un tel endroit ne mériterait-il pas mieux en ce début de XXIe siècle? Et si au lieu de ce que nous connaissons actuellement, nous pouvions à nouveau nous retrouver pour prendre un café sur une terrasse à cet endroit, sans être submergé par les gaz d'échappement? Ou nous y balader en toute liberté et sans contraintes afin de rejoindre la poste, la bibliothèque, le port et les rives du lac depuis le centre-ville, sans attente interminable à des feux rouges? Ou simplement nous asseoir sur un banc, à côté d'une fontaine et à l'ombre d'un arbre, pour admirer les beautés de notre cité, sans être assommés par le bruit des klaxons et d'une circulation incessante?

Grâce à une gestion saine et efficace, notre Ville a la chance de connaître depuis plusieurs années une situation financière particulièrement favorable, contrairement au canton. Cela nous permet de proposer à la population des projets tels que celui du réaménagement de la place Numa-Droz, afin d'accroître la qualité de vie de chaque habitant. Car si le projet voit le jour, tout le monde y gagnera, piétons, cyclistes comme automobilistes.

Aujourd'hui, les Autorités communales proposent ainsi aux Neuchâtelois un projet d'avenir pour redonner à cette partie de notre ville tout le lustre de son riche passé. Dans les années 1980, nous avons eu l'audace d'accepter la création d'une zone piétonne au centre-ville, qui est aujourd'hui très appréciée de tous; en 2013, ne manquons pas l'occasion de faire une nouvelle fois preuve d'innovation et d'audace pour assurer notre qualité de vie de demain. Pour cela, votons résolument OUI au réaménagement de la place Numa-Droz le 3 mars prochain!

Groupe PLR
Pour le football et pour le sport

Alexandre Brodard: Le groupe PLR s'engage pour offrir à la jeunesse des places de jeux et de sport pour lui permettre de se divertir et se développer de manière saine: par l'exercice d'activité physique à l'extérieur et au contact des autres. Dans ce sens, il soutient notamment la création d'un terrain de football synthétique au Chanet qui permettra la tenue d'un nombre beaucoup plus important d'entraînements et de matches, par tous les temps et en toute saison. Ce terrain est d'autant plus nécessaire que le terrain synthétique des Charmettes est voué à disparaître prochainement.

En ce qui concerne les vestiaires, ils devront être fonctionnels, certes, mais sans luxe inutile et donc à un prix raisonnable. Le groupe PLR comprendrait difficilement que le Conseil communal, qui a préféré retirer son premier rapport à ce sujet car trop lacunaire et trop cher (et non pas parce que le Conseil général n'était pas mûr pour l'accepter, comme le mentionnait le Vivre la Ville du 16.01.2013!), ne corrige pas ces deux points dans sa prochaine mouture. Alors que la Ville est déjà propriétaire du terrain, comment expliquer que le prix de vestiaires dépasse de loin celui d'une luxueuse villa neuve?

Le football est et restera pour longtemps le sport le plus populaire et le plus pratiqué sous nos latitudes. L'émergence du football féminin et l'immigration actuelle principalement en provenance de pays de football renforcent cette situation. Il convient donc de se doter d'infrastructures adaptées, sans pour autant négliger les autres sports pratiqués dans notre région, pour lesquels s'investissent de nombreux bénévoles et qui méritent également d'être soutenus.

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 11

A propos...

Nez rouge ?

Plusieurs événements nous rappellent que les difficultés de toute nature peuvent se révéler plus acceptables avec un peu d'humour… C'est un rôle essentiel en effet qu'il joue dans l'équilibre d'une personne ; il libère les tensions et préserve la santé. Mais, comme le souligne d'ailleurs Guy Bedos, vouloir définir l'humour c'est prendre le risque d'en manquer. En tous les cas, « faire le clown » n'est pas chose aisée. Le métier ne s'improvise pas. A témoin, le séminaire que suivent ces jours quelque deux cents clowns d'hôpital sur les rives du lac de Genève. Heureuse coïncidence que l'organisation d'une telle formation la semaine marquant le 30e anniversaire de la disparition de Louis de Funès, lui qui a fait sourire la planète entière, lui qui aurait conclu : c'est une manière de se tirer d'embarras sans se tirer d'affaire !

Rémy Voirol

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 21 au 27 janvier 2013

- Température extérieure moyenne : –0.3° C.
- Degrés-jours : 142.0 DJ.

Atelier pour adultes

L'Atelier des musées organise un atelier pour adultes (dès 18 ans) :

« Histoire d'un tableau miraculé… ou le miracle d'un tableau restauré »
Musée d'art et d'histoire
Jeudi 7 février, de 10h à 11h30

Au programme :
- brève visite ciblée de l'exposition
- explications et échanges dans l'atelier de restauration en compagnie de Béatrice Zahnd, restauratrice

Renseignements et inscriptions (nombre de places limité) : Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch

La Ville officielle

Offre d'emploi

La situation des personnes âgées a fortement évolué ces dernières décennies. Si leur part à la population augmente, la qualité de vie du 3e âge génère un potentiel et des demandes bien différents des problématiques du 4e âge. La politique cantonale favorise les logements adaptés et l'aide à domicile par rapport aux EMS. La Ville joue un rôle de proximité pour sa population et de lien avec les nombreux acteurs associatifs et publics.

Afin de répondre à ces enjeux, le Service de la Santé et des Affaires sociales met au concours un poste de :

délégué-e aux personnes âgées, à 40%

La mission comprendra, notamment, les tâches suivantes :

- analyser le contexte politique et professionnel au niveau local, cantonal et national et le traduire en propositions pour notre Ville ;
- communiquer avec les différents acteurs (associations, établissements, services publics, etc) et soutenir la complémentarité de leurs prestations ;
- développer des compétences spécifiques des employés de la Ville concernant les personnes âgées ;
- collaborer avec les services pour améliorer les approches dans le domaine du logement, de l'aménagement urbain et de la mobilité.

Au bénéfice d'une formation complète en sciences humaines (université ou haute école) et d'expériences professionnelles de plusieurs années dans des domaines apparentés, vous avez une grande capacité d'analyse et de synthèse, une facilité de rédaction et d'organisation et êtes capable de travailler de manière indépendante. A l'aise dans les contacts, vous êtes doté-e d'une sensibilité humaine. Vous savez faire preuve de flexibilité, de rapidité et d'ouverture d'esprit pour relever de nouveaux défis.

Si cette offre vous concerne, nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photographie, copie des diplômes et certificats), jusqu'au **lundi 4 février 2013** à l'adresse suivante :

Ville de Neuchâtel
Service de la Santé et des Affaires sociales
Offre d'emploi
Rue St-Maurice 4
2000 Neuchâtel

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès du chef de service M. Philippe Haeberli, au 032 717 74 10.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Maeldan Even, architecte à Neuchâtel (Atelier Eleven Sàrl), d'un permis de construire pour l'aménagement d'une place de parc 55, chemin de la Boine, article 14318 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Jasmine Vagnières et Ricardo Alvarez.

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte au Service des bâtiments et du logement de la Ville de Neuchâtel, d'un permis de construire pour le changement d'affectation d'un immeuble d'habitation en structure d'accueil et parascolaire 59, rue des Parcs, article 3583 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Service des bâtiments et du logement de la Ville de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Gian Pietro Dalle Ave, architecte à Grandson, d'un permis de construire pour la démolition d'une maison familiale et la construction d'un immeuble de 5 appartements et d'un garage 78, rue des Parcs, articles 8488 et 8489 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Archim-Invest SA pa CIC SA.

Demande de Monsieur Pierre Roelli, ingénieur à Corcelles (FMN Ingénieurs SA), d'un permis de construire pour la réhabilitation de la production hydroélectrique de la Serrière à la Rue des Usines, articles multiples du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Viteos SA (nouvelle enquête publique suite à une modification du projet).

Les plans peuvent être consultés du 25 janvier au 25 février 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Marc Schläppy, d'un permis de construire pour l'installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en toiture de l'immeuble 1, rue Léon-Berthoud, article 9446 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 1er février au 4 mars 2013.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 12

La chronique sportive de...

Deux médailles européennes à Lisbonne

Anne Kybourg

Alic Dzevad a décroché jeudi dernier à Lisbonne une médaille d'or aux championnats d'Europe de Jiu-Jitsu brésilien. Baptiste Donzé, lui, obtient une médaille de bronze. Les deux combattants de la Fight Move Academy à Neuchâtel signent une excellente performance. Une belle manière de commencer l'année !

Alic Dzevad a décroché une médaille d'or aux Européens de Jiu-Jitsu brésilien. • Photo: sp

Les deux combattants n'en sont pas à leur coup d'essai: ils ont tous deux remporté en novembre dernier à Genève un titre dans leurs catégories respectives lors de la Coupe suisse de la discipline.

De l'Europe aux Etats-Unis

Les championnats d'Europe de Jiu-Jitsu brésilien ont rassemblé le week-end dernier pas moins de 3'000 compétiteurs provenant de nombreuses nationalités, de l'Europe aux Etats-Unis en passant par le Brésil et le Japon. Dans sa catégorie, Alic Dzevad comptait onze adversaires, très forts physiquement. A la suite de quatre combats gagnés aux points, il obtient la victoire. «C'était mon premier séjour au Portugal ! J'ai apprécié tout le tournoi, avec toutes ces nationalités différentes. Je me réjouis de la prochaine compétition», réagit Alic Dzevad.

De son côté, Baptiste Donzé a livré un parcours quasi sans faute. Il gagne ses quatre premiers combats, avant de s'incliner en demi-finale aux points contre un judoka. «J'ai eu de supers bonnes sensations. C'était compliqué de se concentrer: j'étais très impressionné par le monde dans les tribunes. La compétition s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Il existe un immense respect entre les combattants. On a beaucoup appris et gagné en confiance. Je vais déjà m'inscrire pour l'année prochaine», s'exclame Baptiste Donzé.

Une solide expérience

Les deux combattants de la Fight Move Academy sont entraînés par Nelson Carvalho, fondateur de l'académie et Rickson Pontes. Les deux entraîneurs ont une solide expérience: ils sont tous deux ceintures noires de Jiu-Jitsu brésilien. «Je suis très fier d'eux ! Avec ces résultats, ils montrent que le travail paie. La Suisse et surtout Neuchâtel peuvent être représentées par de jeunes athlètes face à l'élite mondiale de la discipline. Espérons que peu à peu les sponsors s'intéressent à nous», détaille Nelson Carvalho.

Une discipline en pleine expansion

Le Jiu-Jitsu brésilien est un sport de combat qui allie technique et stratégie. Il s'apparente à la lutte au sol. Cette discipline tire son origine d'une évolution du Jujitsu japonais, qui lui est dérivé du Judo. Le Jiu-Jitsu brésilien est devenu réellement populaire en 1993 en Amérique lors d'un événement organisé et bien connu du public: l'Ultimate Fighting Championship (UFC). Plusieurs combattants redoutables, dont Art Jimmerson, boxeur poids lourd et le légendaire Ken Shamrock, avaient été invités à s'affronter. Royce Gracie a démontré toute l'efficacité de la discipline en remportant aisément la finale contre Gerard Gordeau. Aujourd'hui, le Jiu-Jitsu brésilien est en pleine expansion. Comme d'autres arts martiaux, il devient toujours plus populaire.

A.K.

A travers l'histoire

La construction du premier crématoire en ville de Neuchâtel est due à l'initiative privée. La Société immobilière du crématoire, fondée en 1922, demande aux architectes C. Philippin et E. Meystre de concevoir le bâtiment, situé au nord de l'avenue Edouard-Dubois. Il entre en fonction le 23 juillet 1923. En 1951, la gestion du crématoire est reprise par la Ville. L'édifice est reconstruit en 1962 selon les plans de Jean-Louis Béguin. Crématoire du cimetière de Beauregard, carte postale, 1923, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 13

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise, section du littoral, vous informe qu'il reste des places dans les cours suivants :

Ouverture sur la philosophie arabe : approche d'Averroès
Par Daniel Schulthess
Jeudi 31 janvier et 7 février à 20h

Nature morte
Par Gérald Comtesse
Lundi 4, 11, 18 février à 18h30

Palestine et Israël
Par Sarah Blum et Théo Buss
Mercredi 6, 13, 20 février et 6 mars à 19h30

Stendhal – la tragédie du bonheur
Par Pierre-Henri Béguin
Jeudi 14, 21 février, 7, 13 mars à 19h30

Babylone – Mésopotamie
Par Caroline Montandon
Mardi 5, 19, 26 mars à 19h30

Chi Nei Tsang, automassage du ventre
Par Sandra Jaques
Lundi 11, 18, 25 mars, 15, 22, 29 avril à 18h30

Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'UPN jeudi de 14h à 17h et lundi de 9h à 12h au 032 725 50 40 (répondeur) ou par courriel : upn-littoral@rpn.ch ou sur le site http//upn.cpln.ch

Ateliers du mercredi

L'Atelier des musées informe qu'il reste encore quelques places pour les ateliers suivants :

Orage, tempête ou soleil…
De quelle couleur sera ton ciel ?
Musée d'art et d'histoire

Pour les enfants de 4 à 6 ans (en duo avec 1 adulte)
Mercredi 6 février, de 14h à 15h30.
Pour les enfants de 7 à 10 ans
Mercredi 13 février, de 14h à 15h30.

Renseignements et inscriptions : Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch

La Ville officielle

Prochaine séance du Parlement

Une demande de crédit à l'étude

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 4 février 2013, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapport du Conseil communal

13-001
Rapport du Conseil communal, concernant les demandes de crédit relatives au service de l'eau et le programme d'entretien du domaine public pour 2013 ainsi que divers aménagements sur la route de Pierre-à-Bot.

Autres objets

12-606
Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Priorité pour les jeunes dans les salles de sport ».

12-505
Postulat du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Dynamisons le centre-ville en musique ».

12-307
Motion de M. Christian van Gessel et Mme Hélène Silberstein, intitulée « Tout travail mérite salaire, même celui des Conseillers généraux ».

12-607
Interpellation des groupes socialiste et PopVertsSol par Mme et M. Matthieu Béguelin, Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée « Caves du Palais, qu'en est.il de l'affection culturelle ».

12-405
Proposition du groupe PLR par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 134 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

12-406
Proposition du groupe PLR par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 135 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

12-407
Proposition interpartis par Mmes Amelie Blohm Gueissaz, Catherine Loetscher Schneider, Martine Docourt Ducommun et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 136 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

12-308
Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour des balades en musique le long du Quai Ostervald ».

12-507
Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le rapport 12-019 relatif à l'acquisition de divers véhicules et machines 2012-2013.

12-508
Postulat du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulé « Des véhicules encore utiles ».

12-309
Motion du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée « Oui à la production et la promotion des énergies renouvelables mais de manière intelligente et coordonnée ».

12-609
Interpellation du groupe socialiste par Mme Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée « Pour que l'(r)entrée à l'école se fasse (au) mieux ! ».

12-310
Motion de M. Vincent Pahud (PDC), intitulée « Un abonnement TN à un tarif préférentiel pour les écoliers domiciliés sur le territoire communal ».

12-311
Motion du groupe socialiste par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée « Des prisons sans locataires pourraient en accueillir ! ».

12-611
Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée « Bientôt plus de mille places de parc supprimées au centre-ville ? ».

12-509
Postulat des groupes PLR et socialiste par M. et Mme Jean-Charles Authier, Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé « Pour accroître l'offre en place de parc lors d'événements particuliers au centre-ville ».

13-301
Motion du groupe socialiste par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée « Après le millénaire, fêtons… notre 800e anniversaire ! ».

Neuchâtel, le 16 janvier 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Pascal Sandoz**
Le chancelier, **Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch

Offre d'emploi

Le Service juridique de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste de

juriste, à 30%

Le ou la titulaire de ce poste se verra confier les missions suivantes :

- travaux de recherches ;
- rédaction d'avis de droit ;
- élaboration de projets d'arrêtés et de règlements communaux ;
- suivi du contentieux de la Commune.

Vous êtes au bénéfice d'un master en droit, complété par quelques années d'expérience dans le domaine. Vous disposez d'une excellente connaissance du droit des constructions, aménagement du territoire et environnement, du droit administratif, du droit constitutionnel, du droit des obligations et des sociétés, des droits réels et des marchés publics. Le brevet d'avocat serait un avantage.

Vous maîtrisez les outils bureautiques courants et êtes apte à travailler en équipe et de manière autonome. Vous êtes à l'aise dans les contacts et avez un bon esprit d'initiative.

Ce poste vous concerne-t-il ? Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **vendredi 8 février 2013**, à l'adresse suivante :

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès du secrétariat du Service juridique au 032 717 71 52 et du chef de service, M. Alain Virchaux (alain.virchaux@ne.ch).

Entrée en fonction : 1er avril 2013 ou à convenir.

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 30 janvier au 5 février 2013

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LINCOLN
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h, me, ve au lu 20h, sa/di 17h. VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h, je, ma 20h.
Apollo 2: VF di 10h30.
Acteurs: Daniel Day-Lewis, Joseph Gordon-Levitt.
De Steven Spielberg.

CHASING MAVERICKS
2e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Gerard Butler, Jonny Weston, Elisabeth Shue.
De Michael Apted.

MORE THAN HONEY
9e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
De Markus Imhoof.

APOLLO 2

ZERO DARK THIRTY
2e semaine. 16 ans sug 16 ans.
VF me au lu 20h15. VO angl s-t fr/all ma 20h30.
Apollo 3: VF me au ma 15h.
Acteurs: Joel Edgerton, Jessica Chastain.
De Kathryn Bigelow.

L'ODYSSÉE DE PI – 3D
7e semaine. 10 ans. sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30.
Acteurs: Gérard Depardieu, Saraj Sharma.
De Ang Lee.

AVANTI
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Hanna Schygulla, Nina Meurisse, Miou Miou.
De Emmanuelle Antille.

THE LAST STAND – LE DERNIER RAMPART
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Arnold Schwarzenegger, Johnny Knowville.
De Kim Jee-Woon.

APOLLO 3

MAX
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Mathilde Seigner, Joey Starr.
De Stéphanie Murat.

RENOIR
3e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Michel Bouquet, Vincent Rottiers.
De Gilles Bourdos

JACK REACHER
6e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
De Tom Cruise, Rosamund Pike, Robert Duvall.
De Christopher McQuarrie.

TABOU – TABU
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO/d/f di 11h.
Rex: VO /d/f me au ma 18h15.
Acteurs: Teresa Madruga, Laura Soveral, Ana Moreira.
de Michel Gomes.

ARCADES

DJANGO UNCHAINED
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h30, me, ve au lu 20h15. VO angl s-t fr/all je, ma 20h15.
Bio: VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Jamie Foxx, Leonardo DiCaprio, Samuel L. Jackson.
De Quentin Tarantino.

LE MONDE DE NEMO – 3D
3e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 14h15.
De Andrew Stanton.

BIO

ALCESTE À BICYCLETTE
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 20h15.
Acteurs: Fabrice Luchini, Lambert Wilson, Maya Sansa.
De Philippe Le Guay.

SUGAR MAN – SEARCHING FOR SUGAR MAN
1re semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl s-t fr/all me au ma 18h15.
Acteurs: Sixto Diaz Rodriguez, Stephen Segerman, Dennis Coffey.
De Malik Bendjelloul.

RISE OF THE GUARDIANS – LES CINQ LÉGENDES – 3D
10e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h.
De Peter Ramsey.

REX

SEVEN PSYCHOPATHS
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au di, ma 20h30, ve/sa 23h. VO angl s-t fr/all je, lu 20h30.
Acteurs: Colin Farell, Woody Harrelson.
De Martin McDonagh.

ERNEST ET CÉLESTINE
7e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 14h15.
De Stéphane Aubier.

PAS TRÈS NORMALES ACTIVITÉS
1re semaine. 14 ans. sug. 14 ans.
VF me au ma 16h15.
Acteurs: Norman Thavaud, Stéfi Celma, Rufus.
De Maurice Barthélemy.

STUDIO

THE SILVER LININGS PLAYBOOK – HAPPINESS THERAPY
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h30, sa/di 17h45. VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h45.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Bradley Cooper.
De David O. Russel.

QUEEN KONG CLUB – CINÉMA MINIMUM

BIENNALE INTERNATIONALE DES BOBINES D'ICI - BIBI
Me 6.2 20h.
Une soirée pour le cinéma neuchâtelois: projection de courts métrages en présence des réalisateurs et réalisatrices.

L'instantané de Stefano Iori...

... départ en intervention

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

CNP Adultes et Age avancé, Consultation ambulatoire du Littoral (Verger-Rond 2), 032 722 12 21; lu-ve 8h-12h/14h-18h. Sa 8h-12h. En dehors de ces heures: Centre d'urgences psychiatriques, 032 755 15 15

CNP-SAVC – Service pour les auteurs-e-s de violence conjugale, permanence téléphonique 7j/7 de 8h-20h, 032 886 80 08

Associations de quartier

Association des propriétaires et riverains voisins des Jeunes-Rives, présidente, Mme Ariane Jeanneret, Beaux-Arts 28, tél. 032 724 66 22, majeanneret@bluewin.ch.

Beaux-Arts, président M. Gérard Perrin, rue Désor 3, case postale 2665, tél. 032 724 19 87, gerard.perrin@bluewin.ch www.aqba.ch.

Bel Ermitage, association des habitants voisins et amis du vallon de l'Ermitage, président, M. Jean-Pierre Emery, Charles Knapp 35, tél. 032 721 25 41, belermitage@net2000.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Cultes et messes du dimanche 3 février

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge. Di 10h15, culte paroissial avec sainte cène. Vente de fruits TerrEspoir à la sortie.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: di à 11h45, culte aux rythmes de l'Afrique, avec présence Afrique Chrétienne.

Pourtalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h messe; di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa à 16h30, messe en croate; di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di 10h célébration dominicale.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

EMERY
Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres
Ecoute et empathie pour
conseiller les familles
032 841 18 00 24h/24
Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire
Neuchâtel - Colombier

fiduciaire Pointet sa
NEUCHÂTEL – Rue J.-J.-Lallemand 5
(près des Jeunes-Rives) tél. 032 724 47 47
www.mandataires.ch
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions

No3_30_01_2013.qxd:vivre_la_ville 29.1.2013 16:44 Page 16

Le nouveau bureau du Parlement des jeunes se présente

« Tout est réalisable »

Le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) a élu en décembre dernier son nouveau bureau. Rencontre avec Marina Palma, 20 ans, présidente, Jillian Blandenier, 17 ans, vice-présidente et Christine Perrin, 18 ans, trésorière.

Le nouveau bureau du Parlement des jeunes (de gauche à droite): Jillian Blandenier, Christine Perrin et Marina Palma.

Qu'avez-vous ressenti au moment de vous faire élire ?

Jillian Blandenier : J'étais contente, d'autant plus que c'est le poste que je voulais. Ça fait super plaisir de se faire élire. C'est une marque de confiance de la part des membres du PJNE. J'étais encore plus contente pour Marina que pour moi ! Quand je lui ai crié « Bravo », elle n'a pas réagi. Elle a eu un moment d'absence.

Marina Palma : Oui c'est vrai, j'ai eu un blanc. Je n'ai pas compris tout de suite que c'est moi qui venais d'être choisie. J'étais surprise, mais contente !

Christine Perrin : Sur le coup, je n'ai pas tout de suite réalisé ce qu'il m'arrivait. Nous étions six à briguer ce poste. Une autre fille était en tête et je pensais vraiment que c'était cuit. Cette décision était vraiment inattendue ! Par ailleurs, nous sommes toutes les trois très contentes, car on se connaît depuis longtemps et on s'apprécie. Je pense que l'on se complète bien.

Comment se déroulent les élections des membres du bureau au PJNE ?

M.P. : Les délégués du parlement des jeunes sont avertis deux mois avant les élections pour s'y préparer. Lors de la dernière séance de l'année en décembre, les candidats qui veulent se présenter s'annoncent. Chacun d'eux doit prononcer un discours devant l'assemblée pour expliquer ses motivations. Les candidats doivent aussi répondre à une session de questions.

Qu'est-ce qui vous motive à faire partie de ce parlement ?

M.P. : C'est tout un apprentissage que de faire partie du PJNE. J'ai pas mal évolué depuis mon arrivée en 2011. Je prends davantage d'initiatives et je m'exprime mieux devant les gens.

J.B. : Pour moi, c'est plus ou moins pareil. J'ai appris à être moins timide. J'ai plus de facilité à m'exprimer.

C.P. : J'ai développé beaucoup de contacts au PJNE. Comme j'étais déléguée depuis déjà deux ans, je souhaitais aborder le parlement d'une manière différente. C'est pour ça que j'ai déposé ma candidature pour devenir trésorière.

En quoi consiste votre travail au sein de ce bureau ?

J.B. : Nous devons nous occuper du suivi de toutes les commissions. Le PJNE en compte vingt-trois permanentes et autant de projets ponctuels à l'année. Elles couvrent des domaines aussi variés que la sexualité, la culture, les sports, le social ou encore la formation.

M.P. : Les membres du bureau sont aussi responsables de l'organisation des séances plénières, qui ont lieu une fois par mois. Nous devons choisir de qui nous voulons recevoir des nouvelles pour que les projets avancent. Deux nouvelles commissions pourraient voir le jour, dont une pour l'écologie.

C.P. : Nous devons encore mettre les comptes à jour.

Le PJNE dispose d'un budget de 30'000 francs par an. Comment utilisez-vous cet argent ?

J.B. : Le budget du PJNE passera cette année de 30'000 à 40'000 francs. Ce montant nous permet de financer des projets internes comme le bal organisé en 2012 pour fêter les 20 ans du PJNE ou encore la radio Neuchvox. Nous soutenons aussi différentes associations et actions dans les domaines culturel, sportif et social. Le seul critère est qu'un projet soit réalisé par les jeunes et pour les jeunes.

M.P. : Le PJNE a par exemple apporté une aide financière à différents événements : le festival Parabôle, Session coton, le camps cantonal des scouts, Oniris pour les soirées de jeux ou encore Forum tous différents – tous égaux.

Avez-vous déjà des projets en tête pour 2013 ?

J.B. : J'espère que nous serons plus créatifs. A fin décembre, nous avons déménagé le bureau du PJNE dans de nouveaux locaux. J'aimerais qu'on puisse avoir un mur, sur lequel écrire et mettre des photos. Ce serait une sorte de suivi de tous les projets de 2013. On pourrait par exemple y afficher une liste des films à voir ou des musiques à écouter.

C.P. : Il faut développer encore plus les contacts avec les différents membres du PJNE. Je souhaiterais organiser des activités pour qu'on apprenne à mieux se connaître. Parmi les 91 membres du PJNE, il y a encore des gens dont je ne sais rien. Nous sommes le plus grand des parlements des jeunes de Suisse !

On reproche parfois au PJNE de ne pas lancer ses propres projets. Qu'en est-il ?

J.B. : Au contraire, le PJNE réalise en permanence de gros projets ! Il compte plus d'une vingtaine de commissions de travail, dont les membres s'impliquent dans de nombreuses tâches. Il est important de rappeler que la plupart d'entre nous sont étudiants et donnent déjà beaucoup de leur temps libre ! Certains projets ne peuvent être mis en œuvre sans l'appui des politiques et cela prend souvent beaucoup de temps : ils doivent passer par plusieurs étapes notamment administratives. Par exemple, le commission « soutien à la culture » se bat depuis plusieurs années pour la création d'un tarif étudiant dans les cinémas neuchâtelois. Ce projet n'a été repris par les politiques que récemment.

Plus tard, aimeriez-vous faire de la politique ?

M.P. : Non, je ne me vois pas du tout faire de la politique.

J.B. : J'essaye de la convaincre ! Pour l'instant, je ne me vois pas non plus faire de la politique. Je fais partie du comité d'une jeunesse de parti, mais cela n'entre pas dans le cadre du PJNE. Je suis membre libre, ce qui veut dire que je ne représente aucun établissement scolaire. Ce qui m'intéresse dans la politique, c'est qu'on n'a pas tous le même avis. Le fait d'être confronté à d'autres idées permet d'être plus ouvert.

C.P. : Pour le moment, je n'ai pas envie de faire de politique non plus.

Quel regard portez-vous sur la politique neuchâteloise ?

C.P. : J'ai l'impression que personne n'est jamais d'accord et qu'aucun projet n'arrive à terme. Dans cet état d'esprit, on n'arrive pas à avancer.

J.B. : La politique neuchâteloise n'inclut pas assez les gens. Au PJNE, on a aussi un problème d'image. Il y a deux ans, si on m'avait dit que je ferais partie du PJNE, j'aurais bien rigolé. J'imaginais des jeunes très sérieux, vêtus de polos, qui discutent de politique. Quand j'invite des gens à assister à l'une de nos séances, on me dit souvent « je ne connais rien à la politique ». Alors qu'au PJNE, on ne fait pas de politique ! On s'implique dans la vie associative de Neuchâtel. On concrétise des projets. Je fais tellement de choses depuis que je suis au PJNE. J'ai l'impression que tout est réalisable !

Anne Kybourg